



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Canton de Low, tenue le 28 avril 2019 à 09h30 en la salle de la bibliothèque municipale, sise au 4A, chemin d'Amour, Canton de Low et conformément à la « Loi sur la sécurité civile » sont présents son honneur la mairesse, Carole Robert, mesdames les conseillères Joanne Mayer, Maureen Rice et messieurs les conseillers Matthew Orlando et Ghyslain Robert formant quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Absent : Monsieur le conseiller, Luc Thivierge

Monsieur Pierre Gagnon, directeur général, aussi présent, agit à titre de greffier.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL
2019 - 1**

Madame la mairesse Carole Robert, ouvre la séance extraordinaire à 09h45 après constatation du quorum.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2019 - 2**

Séance extraordinaire du Conseil – 28 avril 2019

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance ;
- 2- Approbation de l'ordre du jour ;
- 3- Réception avis de convocation – séance extraordinaire ;
- 4- Déclaration d'état d'urgence local (renouvellement) ;
- 5- Offre d'aide relativement aux équipements et pompiers de la municipalité de Canton de Low ;
- 6- Hydro Québec – Ouverture du barrage ;
- 7- Période de questions ;
- 8- Clôture de la séance extraordinaire du 28 avril 2019 ;
- 9- Levée de la séance extraordinaire du 28 avril 2019 ;

Donné à la municipalité de Canton de Low, ce 28^e jour du mois d'avril 2019.

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 avril 2019 tel que transmis par le directeur général.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
	Siège # 3				
Luc Thivierge	Siège # 4				x
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée



**RÉCEPTION AVIS DE CONVOCATION -- SÉANCE
EXTRAORDINAIRE -3**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 28 avril 2019 conformément à la « Loi sur la sécurité civile », article 46 et que tous sont d'accord pour poursuivre cette séance extraordinaire.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
	Siège # 3				
Luc Thivierge	Siège # 4				x
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée

#095-04-2019

**DÉCLARATION D'ÉTAT D'URGENCE LOCAL
(RENOUVELLEMENT) - 4**

ATTENDU QU'en raison de pertes de parties de chemins dû aux inondations importantes qui nécessitent, entre autres, l'évacuation volontaire d'une partie de la population;

ATTENDU QUE le 23 avril 2019, le conseil municipal réuni en assemblée spéciale a déclaré l'état d'urgence pour une période de 5 jours par sa résolution n° 092-04-2019 ;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 43 de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S 2.3) prévoit que l'état d'urgence déclaré par le conseil municipal peut être renouvelé pour des périodes maximales de cinq jours, sur autorisation de la ministre de la Sécurité publique ;

ATTENDU QUE la municipalité a informé la ministre qu'elle devait poser une action immédiate, pour protéger la vie, la santé ou l'intégrité des personnes, qu'elle estime ne pas pouvoir réaliser dans le cadre de ses règles de fonctionnement habituelles ou dans le cadre d'un plan de sécurité civile applicable ;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler la déclaration d'état d'urgence sur tout le territoire de la municipalité pour une période de cinq jours en raison de la fonte des neiges, la pluie incessante et jumelée à des chemins municipaux partiellement ouverts lors du premier cinq jours en état d'urgence local ;

POUR CES MOTIFS,

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère Joanne Mayer

IL EST RÉSOLU, par les présentes, par le conseil de la municipalité de Canton de Low, réuni en assemblée spéciale le 28 avril 2019 à 09h45 en la salle de la bibliothèque municipale, sise au 4A, chemin d'Amour, Canton de Low de :

1. Renouveler la déclaration d'état d'urgence faite par la résolution n° 092-04-2019 du 23 avril 2019 sur tout le territoire de la municipalité pour une période additionnelle de 4 jours, se terminant le 1^{er} mai à 14h30 et sous réserve de l'autorisation de la ministre de la Sécurité publique ;



2. Désigner monsieur Pierre Gagnon, directeur général responsable de la sécurité civile sur le territoire afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :

1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières ;

2° accorder, pour le temps qu'elle juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la municipalité ;

3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'elle détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement ainsi qu'à leur sécurité ;

4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés ;

5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu du présent chapitre ou du chapitre VI ;

6° faire les dépenses et conclure les contrats qu'elle juge nécessaires.

QUE cette déclaration entre en vigueur le 28 avril 2019, à 09:50 ;

QUE la municipalité, les membres du conseil et les personnes habilitées à agir en vertu de la déclaration ne peuvent être poursuivis en justice pour un acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ces pouvoirs.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
	Siège # 3				
Luc Thivierge	Siège # 4				x
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée

096-04-2019

**OFFRE D'AIDE RELATIVEMENT AUX ÉQUIPEMENTS ET
POMPIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW – 5**

ATTENDU QUE le mot « Aide » signifie toute activité liée aux mesures relatives aux sinistres ;

ATTENDU QUE « municipalité » signifie une municipalité de la MRCVG ou d'une municipalité régionale de comté limitrophe à la municipalité de Canton de Low ;

PROPOSÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert,
APPUYÉ par madame la conseillère, Maureen Rice

ET RÉSOLU par la présente résolution d'autoriser l'aide aux municipalités relativement aux équipements et pompiers, lors de sinistres.



		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
	Siège # 3				
Luc Thivierge	Siège # 4				x
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée

097-04-2019

HYDRO QUÉBEC – OUVERTURE DU BARRAGE - 6

ATTENDU QUE les citoyens de la municipalité ont vus la situation du barrage de la rivière Rouge à la télévision et sont très inquiets quant au barrage Paugan ;

PROPOSÉ par madame la conseillère, Maureen Rice,
APPUYÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer

ET RÉSOLU par la présente résolution de demander à Hydro Québec qu'elle avise la Municipalité lorsqu'il y a une forte variation du niveau de l'eau au barrage Paugan lors de crue printanière, entre autres.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
	Siège # 3				
Luc Thivierge	Siège # 4				x
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS - 7

098-04-2019

CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2019 - 8

PROPOSÉ par madame la conseillère, Joanne Mayer,
APPUYÉ par monsieur le conseiller, Ghyslain Robert

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal clôture la séance extraordinaire du 28 avril 2019 à 10h05.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Carole Robert	Mairesse	x			
Joanne Mayer	Siège # 1	x			
Maureen Rice	Siège # 2	x			
	Siège # 3				
Luc Thivierge	Siège # 4				x
Matthew Orlando	Siège # 5	x			
Ghyslain Robert	Siège # 6	x			

Adoptée



**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL
2019 – 9**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, Madame la Mairesse,
Carole Robert lèvent la séance extraordinaire du 28 avril 2019.

Pierre Gagnon
Directeur général

Carole Robert
Mairesse

